



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E80318

VALABLE JUSQU'AU 03/06/2025

ÉDITÉ LE 06/03/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/07/2007
Forme juridique : EURL
Capital : DEPUIS LE 22/11/2023
10 000

Raison sociale : NOGUEIRA

1173 LA BOREE
5 ZONE D'ACTIVITES
33112 ST LAURENT MEDOC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX

Téléphone : 05 57 88 18 22
Portable : 06 85 33 77 33

Fax :

Siret : 499 273 258 00040

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 59360/4

Site Internet : www.nogueira.fr/
E-mail : nogueira.eurl@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F18540C

Responsabilité légale :
NOGUEIRA ANTHONY GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F18540C

Situation fiscale et sociale : A jour au 25/09/2024

Effectif moyen : 15 Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131 PROB	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	03/10/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	28/03/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	25/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	25/09/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	25/09/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	03/10/2024
o Isolation des combles perdus	03/10/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC
BATIMENT 8
4, AVENUE DE CHAVAILLES
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.